

Campagne du réseau de la Riviera Française de lutte contre les violences intrafamiliales des Alpes-Maritimes

DOSSIER DE PRESSE

**1 femme meurt tous
les 3 jours sous les
coups de son conjoint
ou ex conjoint**

© Direction de la Communication de Roquebrune-Cap-Martin



- 03 >** Bilan du schéma départemental de lutte contre les violences faites aux femmes
- 04 >** Les signes que doivent alerter
- 05 >** Le réseau la Riviera Française de lutte contre les violences intrafamiliales
- 06 >** Un groupe de travail dédié au Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)
- 07 >** Campagne de sensibilisation
- 08 >** Orange Day



Bilan du schéma départemental de lutte contre les violences faites aux femmes

En 2024, le bilan du Schéma Départemental de lutte contre les violences faites aux femmes, réalisé par HETIS (Haute École du Travail et de l'Intervention Sociale) en collaboration avec LARIIS (Laboratoire de Recherche Interdisciplinaire en Intervention Sociale) pour la préfecture des Alpes-Maritimes, a révélé des chiffres préoccupants :

En France, le nombre de victimes de violences conjugales, enregistrées par la Police Nationale et la Gendarmerie, est en constante augmentation depuis 2016, atteignant plus de 240 000 personnes.

Dans les Alpes-Maritimes :

> **En 2022,**
12 femmes sur 1 000
 âgées de 15 à 64 ans, ont été victimes de violences conjugales, contre 9,4 pour 1 000 au niveau national.

> **En 2023, 3 524**
 plaintes ont été déposées auprès de la Police Nationale et de la Gendarmerie.

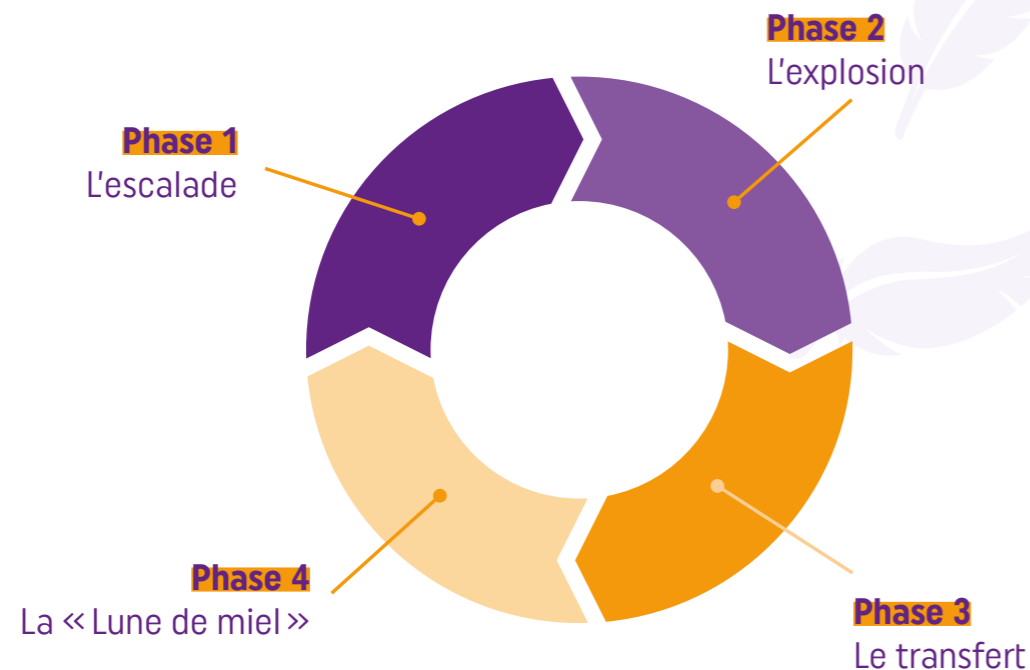
Concernant l'hébergement d'urgence, 223 femmes victimes de violences ont été prises en charge en 2023, contre 264 en 2022, soit une baisse de 15.53%.

Les violences conjugales sont punies par la loi. Victime, co-victime, témoin, nous avons tous un rôle à jouer pour changer les choses.



Les signes qui doivent alerter

Dans le couple, la violence peut s'installer progressivement sous différentes formes. Dans un processus souvent repéré comme cyclique, l'auteur exerce sur la victime une emprise pouvant amener à des violences de plus en plus graves.



PHASE 1 : L'ESCALADE

Mise en place du système d'emprise

L'agresseur exerce des pressions psychologiques, contrôle, isole la victime. La victime s'inquiète, tente d'améliorer le climat, fait attention à ses propres gestes et paroles.

PHASE 2 : L'EXPLOSION

Épisode de violences (quelle que soit la forme)

L'agresseur donne l'impression de perdre le contrôle de lui-même mais prend en fait le contrôle de la situation.

La victime ne comprend pas et tente de calmer la situation.

PHASE 3 : LE TRANSFERT

Minimisation de la violence

L'agresseur porte la responsabilité des violences sur sa partenaire.

La victime se sent responsable de la situation.

PHASE 4 : LA « LUNE DE MIEL »

Moyen utilisé par l'auteur pour reconquérir la victime

L'agresseur promet un changement.

La victime lui donne une chance, lui apporte son aide, constate ses efforts, change ses propres habitudes.

Le réseau de la Riviera Française de lutte contre les Violences Intra-Familiales

Créé en 2023, le Réseau de la Riviera Française de lutte contre les Violences Intra-Familiales (VIF) a permis de fédérer 130 partenaires, parmi lesquels des institutions comme l'Agence Régionale de Santé PACA, le Centre Hospitalier Princesse Grâce, et la Police Nationale, ainsi que des associations locales et des établissements éducatifs. Son objectif est d'harmoniser la prise en charge des victimes, de faciliter leur accès aux structures d'aide et de fournir des outils de sensibilisation à la population. Le réseau réunit des professionnels formés par le CIDFF ayant adhéré à une charte d'engagement.

Depuis sa mise en place, le réseau a déjà permis de constater une baisse des plaintes pour violences intra-familiales depuis 1 an à Roquebrune-Cap-Martin. Cette diminution s'explique par une meilleure coordination entre les partenaires et une réponse plus rapide et adaptée aux situations d'urgence.

Un guide pour accompagner les victimes

Le réseau a également développé un livret d'accompagnement validé par l'ensemble des partenaires, qui s'adresse aux victimes et aux témoins de violences intraconjugales. Ce guide répond à des questions pratiques : comment s'éloigner d'un conjoint violent ? À qui s'adresser pour entamer des démarches de séparation ? Quelle prise en charge pour les enfants ? Ce livret est disponible dans toutes les structures affiliées au réseau et sur roquebrune-cap-martin.fr



> LE RÉSEAU, C'EST 130 ACTEURS PARMIS LESQUELS

Agence Régionale de Santé PACA, Association MONTJOYE, Caisse d'Allocations Familiales Alpes Maritimes, Caisse Primaire d'Assurance Maladie des A-M, Centre Communal d'Action Sociale de Beausoleil, Centre Communal d'Action Sociale de Menton, Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF06), Centre Hospitalier Fondation Lenvai, Centre Hospitalier la Palmosa, Centre Hospitalier Sainte Marie, CHU de Nice, Centre Hospitalier Princesse Grâce, Centre Médico-Psychologique (CMP) Saint Michel, Club Soroptimist International, Collège Guillaume Vento, Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (GARF), Communauté Professionnelle Territoriale de Santé - Riviera (CPTS), Conseil Départemental des Alpes Maritimes, Croix Rouge Française, Croix Rouge Monégasque, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) Est Azur, Education Nationale, Gendarmerie, Institution Saint Joseph RCM, Lycée Pierre et Marie Curie, Lycée Paul Valéry, Maison de la Justice et du Droit, Mission Locale 06, Monaco : Comité pour la Promotion et la Protection du Droit des Femmes Monaco, Monaco : Direction de l'Action et de l'Aide Sociale de Monaco (DASO), Barreau de Nice, France Travail, Police Nationale, Préfecture des Alpes Maritimes, Tribunal Judiciaire de Nice, CDAD, Association Française des Centres de Consultations Conjugales (AFCCC) 06, Mairie de La Brigue, Mairie de Tende, Mairie de Fontan, Mairie de Saorge, Mairie de Moulinet, Mairie de Breil-sur-Roya, Mairie de Sospel, Mairie de Castillon, Mairie de Castellar, Mairie de Sainte-Agnès, Mairie de Gorbio, Mairie de Beausoleil, Mairie de La Turbie, Mairie de Menton, Psychologues libérales

Un groupe de travail dédié au Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

Le 12 septembre, lors d'une séance plénière du **Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)**, présidée par Patrick Cesari, Maire de Roquebrune-Cap-Martin, et pilotée par le CCAS de la ville, un bilan des actions de 2024 a été dressé. L'accent a été mis sur la prévention des violences intrafamiliales, en présence de Laura Reynaud, Sous-Préfète de Nice Montagne, et de Damien Martinelli, Procureur de la République. Des groupes de travail ont été mis en place pour renforcer les mesures de lutte contre les violences intrafamiliales dans le cadre du plan territorial de Prévention de la Délinquance 2024-2026. La Ville a également eu le plaisir d'accueillir de nombreux partenaires représentant le Département, le parquet de Nice, la Police Nationale et municipale, l'Education Nationale, la Mission Locale Est 06 et l'association Montjoye, concernés par ces thématiques.



Campagne de sensibilisation

Au cœur de cette campagne, un visuel fort et symbolique représente une silhouette féminine disparaissant progressivement, illustrant l'effacement des victimes sous l'effet des violences. Ce visuel est aussi décliné dans un film où chaque acte de violence provoque la disparition progressive d'une partie du corps, jusqu'à ce que la personne disparaisse totalement. Cette image vise à illustrer l'impact dévastateur de la violence, qui anéantit peu à peu l'essence même de ces femmes.

> LE MESSAGE DE LA CAMPAGNE : Vous n'êtes plus seule, n'attendez pas de disparaître avant d'agir le réseau de la Riviera française de lutte contre les VIF est là pour vous accompagner.

Les couleurs utilisées, orange et violet, véhiculent des messages puissants :

- **L'orange** symbolise la solidarité et l'espoir, en lien avec la Journée Internationale pour l'Élimination de la Violence à l'Égard des Femmes.
- **Le violet** représente la dignité, la force et la justice, rappelant la résilience des victimes et l'engagement collectif pour lutter contre ce fléau.

Cette campagne multicanale a pour objectif principal de faire connaître le Réseau de la Riviera Française de lutte contre les VIF. Elle vise égale-

ment à inciter chacun à agir en repérant, écoutant et signalant les cas de violences. Afin d'amplifier la portée de la campagne, un hashtag dédié **#VousNêtesPlusSeule** a été créé pour encourager la mobilisation en ligne et permettre à chacun de partager des ressources, des témoignages et des informations sur les actions du Réseau.

> Diffusion de la Campagne :

- > Affichage print et digital sur les réseaux sociaux des 130 partenaires du 17/11 au 20/12
- > Spots radio diffusés sur le groupe NRJ
- > Ecrans digitaux sur le réseau SNCF entre Menton et Beausoleil via Médiatransport
- > Campagne YouTube

Orange Day - Conférence autour du documentaire VIVANTE(S), témoignage de Sarah BARUKH

À l'occasion de l'**Orange Day**, différentes actions sont organisées par le CCAS de Roquebrune-Cap-Martin, pilote du réseau, pour lutter contre les violences faites aux femmes

Du **25 au 29 novembre** deux expositions, l'une sur le « **Féminisme** » place Joséphine Baker et l'autre sur les **égalités des chances entre filles et garçons** à Hôtel de Ville sont proposées.

Mercredi 27 novembre, un stand de sensibilisation tenu par le CCAS au marché de Carnolès.

ET POUR LES SCOLAIRES

Six **interventions** seront menées dans les collèges et lycées par le **CIDFF, la Police Nationale/Municipale et la PMI** pour sensibiliser les élèves aux violences intrafamiliales et à l'égalité des genres, les 21 et 29 novembre, ainsi que le 2 décembre. Le vendredi 29 novembre, les lycéens participeront également à un **escape game** sur le parcours d'une victime à l'épicerie sociale, suivi de la visite de l'exposition « **Filles/garçons : égalité des chances ?** » à l'Hôtel de Ville.



Jeudi 19 décembre de 14h à 17h, la Ville de Roquebrune-Cap-Martin et le CCAS accueillent **Sarah Barukh**, de l'association 125 et après, une porte-parole engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Survivante de violences conjugales et auteure du documentaire poignant «**VIVANTE(S)**», Sarah partagera son expérience lors d'une conférence exceptionnelle. Son témoignage, empreint de sincérité et de résilience, est une source d'inspiration pour toutes les femmes victimes de violences, mais aussi pour le grand public, qui sera appelé à prendre conscience de l'ampleur de ce fléau.



> Contact Presse

Stephanie DEHAY

Directrice de la Communication
Ville de Roquebrune-Cap-Martin

stephanie.dehay@mairiercm.fr

Tél. : 04.92.10.48.83

Port. : 06 61 37 92 87

© Direction de la Communication de Roquebrune-Cap-Martin

